

Commune de Rosans
Département des Hautes-Alpes

RECUEIL
20 MAI 2014
1159
MAIRIE DE ROSANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mai 2014 - 17 h 00 – Point 3 -

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Délibération n° 1

L'an deux mille quatorze, le 6 mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-04-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. REYNAUD Robert. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal

Secrétaire de séance : Mme CETTOUR Nadège.

Objet : Subventions aux associations

Nadège Cettour, a travaillé avec la commission vie associative et Annie Ponson présente le tableau récapitulatif distribué aux conseillers. Après en avoir délibéré, le conseil municipal

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Attribuer les 17 subventions suivantes :

1. AMDRAS400,00 €
2. Musiques en Rosanais2 000,00 €
3. Troisième âge400,00 €
4. ADIL 05.....179,20 €
5. ACCA500,00 €
6. ACAR700,00 €
7. Re-co-naissance600,00 €
8. Soirées historiques500,00 €
9. Maison des jeux.....350,00 €
10. Les Frimousses.....1 809,05 €
11. Amicale des sapeurs pompiers de Rosans800,00 €
12. La tribu Mi-not Mi-nettes200,00 €
13. AFM (téléthon)300,00 €
14. Prévention routière100,00 €
15. Club sportif de Rosans2 500,00 €
16. TEPLE (tous ensemble pour les enfants) 1 000,00 €
(sous réserve d'une fusion avec l'amicale laïque)
17. Sporting Club Serreois350,00 €

Les 4 adhésions suivantes :

1. Comité départemental du tourisme.....74,85 €
2. Conseil en architecture et urbanisme CAUE 05 ...100,00 €
3. Association des maires ruraux.....25,00 €
4. Fondation du patrimoine.....50,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.
Envoyé en Préfecture le : 19.05.2014
Reçu en Préfecture le : 19.05.2014
Publié le : 20.05.2014

Le Maire,



Madame Josy OLIVIER.

Commune de Rosans
Département des Hautes-Alpes

RECUEIL
20 MAI 2014
1159
MAIRIE DE ROSANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mai 2014 - 17 h 00 - Point 4

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Délibération n° 2

L'an deux mille quatorze, le 6 mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-04-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. REYNAUD Robert. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal

Secrétaire de séance : Mme CETTOUR Nadège.

Objet : Fonds de solidarité Locale, demande de subvention à la région

Comme chaque année, le conseil régional a envoyé un appel à projet dans le cadre d'un fonds de solidarité locale. Cette initiative permet aux petites communes de financer des opérations indispensables à la qualité de vie.

Cette année, il est proposé de demander une subvention pour remplacer les luminaires obsolètes du quartier du Suquet (diagnostic de la FDE05) chiffré par une entreprise à 7 500 €, d'aménager l'éclairage public au quartier du grand pré (quarante logements) opération chiffrée pour 13 700 € et d'éclairer le stade qui ne sert pas seulement aux matchs de foot. Cette dernière opération nécessite notamment une extension du réseau électrique chiffré par le SYME05 en fin d'année 2013 à 5 300 €. L'ensemble ne dépasserait pas 30 000 € HT.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Autoriser le maire à déposer un dossier de demande de subvention à la région pour les travaux indispensables d'éclairage public.

Demander au conseil régional une subvention à hauteur de 65 % pour financer ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 19.05.2014

Reçu en Préfecture le : 19.05.2014

Publié le : 20.05.2014

Le Maire,



Madame Josy OLIVIER.

Commune de Rosans
Département des Hautes-Alpes

REÇU LE

20 MAI 2014

1159

MAIRIE DE ROSANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mai 2014 - 17 h 00 – Point 6 -

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Délibération n° 3

L'an deux mille quatorze, le 6 mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-04-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. REYNAUD Robert. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal

Secrétaire de séance : Mme CETTOUR Nadège.

Objet : Régularisations foncières (achat de terrain à Madame Nexon et Monsieur et Madame Cagossi)

Il est rappelé que l'assiette foncière du chemin dit des Rosières n'a pas encore été régularisée. Les propriétaires sont d'accord pour céder les surfaces concernées à hauteur de 7 € le m².

Nadège Cettour sort de la salle

Après en avoir délibéré le conseil municipal

VOTE : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Autoriser le Maire à signer les actes d'achat à Madame Nexon 513 m² et à Monsieur et Madame Cagossi 341 m²

Dire que les frais d'acte seront à charge de la commune

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 19.05.2014

Reçu en Préfecture le : 19.05.2014

Publié le : 20.05.2014

Le Maire,



Madame Josy OLIVIER.

Commune de Rosans
Département des Hautes-Alpes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2014 - 17 h 00 – Point 7 -

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Délibération n° 4

L'an deux mille quatorze, le 6 mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-04-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. REYNAUD Robert. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal

Secrétaire de séance : Mme CETTOUR Nadège.

Objet : Désignation de deux délégués au SIDRESO, d'un représentant à l'IT 05

Il convient de désigner deux délégués au Syndicat intercommunal des rives de l'Eygues Supérieure et de l'Oule et un représentant à l'IT05 auxquels adhère la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Désigner

Dominique Gueyette et Pierre Michel, délégués au SIDRESO
Pierre Michel représentant de la commune à l'IT05

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.
Envoyé en Préfecture le : 19.05.2014
Reçu en Préfecture le : 19.05.2014
Publié le : 20.05.2014

Le Maire,

Madame Josy OLIVIER.



Commune de Rosans
Département des Hautes-Alpes

REÇU LE

20 MAI 2014

1159

MAIRIE DE ROSANS

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mai 2014 - 17 h 00 – Point 8 -

Délibération n° 5

L'an deux mille quatorze, le 6 mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-04-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. REYNAUD Robert. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal

Secrétaire de séance : Mme CETTOUR Nadège.

Objet : Délégations du conseil au maire

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le maire peut, par délégation du conseil municipal, être chargé en tout ou partie et pour la durée de son mandat de plusieurs compétences.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0
charger le maire :

- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- de passer les contrats d'assurance ;
- de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
- d'intenter au nom de la commune des actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;
- de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 1000 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 19.05.2014

Reçu en Préfecture le : 19.05.2014

Publié le : 20.05.2014

Le Maire,



Madame Josy OLIVIER.

Commune de Rosans
Département des Hautes-Alpes

REÇU LE
20 MAI 2014
1159
MAIRIE DE ROSANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2014 - 17 h 00 – Point 9

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Délibération n° 6

L'an deux mille quatorze, le 6 mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-04-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. REYNAUD Robert. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal

Secrétaire de séance : Mme CETTOUR Nadège.

Objet : Location de terres au GAEC 1000 moutons

Le Gaec 1000 moutons demande à louer à la mairie pour une année les terres E149 et E721 d'une surface de 1 ha 08 a 91 ca et de 42 a 30 ca.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Autoriser le maire à signer une attestation de location pour un an des parcelles E 149 et E 721
Fixer le prix à 150 € pour l'année

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 19.05.2014

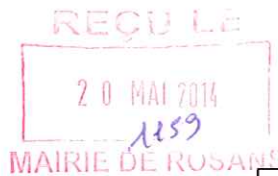
Reçu en Préfecture le : 19.05.2014

Publié le : 20.05.2014

Le Maire,

Madame Josy OLIVIER.

Commune de Rosans
Département des Hautes-Alpes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2014 - 17 h 00 – Point 10

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12

Délibération n° 7

L'an deux mille quatorze, le 6 mai, à dix-sept heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 29-04-2014

Présents : M. BESSIERE Jean-Claude. Mme CETTOUR Nadège. M. FERRERO Jean-Jacques. Mme GENEIX Jeannine. M. GUEYTE Dominique. Mme HUGUES Annie. M. MICHEL Pierre. M. PACAUD Didier. Mme PONSON Annie. M. REYNAUD Robert. M. TARDY Lionel.

Absente excusée : Mme BOGET Chantal

Secrétaire de séance : Mme CETTOUR Nadège.

Objet : Encaissement d'un chèque de 505 € de l'assurance

L'agence Rossetto d'AXA assurances a envoyé un chèque de 505 € correspondant au remboursement de la franchise dommage et à 5 jours d'immobilisation de la navette.

Le conseil municipal

VOTE : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention(s) : 0

Autoriser le maire à encaisser ce chèque.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 19.05.2014

Reçu en Préfecture le : 19.05.2014

Publié le : 20.05.2014

Le Maire,

Madame Josy OLIVIER.